

Journal de Moudon

Feuille d'avis de Moudon, de la Hte-Broye, du Jorat et de la Glâne / Edition du jeudi 7 décembre 2017

MOUDON**Conseil communal: une séance marathon [6-7]****LUCENS****Nouvel horaire des transports publics [8]****CORCELLES-LE-JORAT****Assemblée générale du Moulin agricole [13]**

Au Cochon d'Or
Viandes et comestibles

Rte de Grandcour 63b Tél. 026 660 62 62
1530 Payerne www.cochondor.ch

LE HIT DE LA SEMAINE
Gruyère de Villarzel doux ou mi-salé

15.90 kg

SUISSE GARANTIE
Env. 300g

Valable du 5.12.2017 au 11.12.2017

MOUDON

2 et 3 décembre

Marché de Noël et visite de Saint-Nicolas

• Le traditionnel Marché de Noël a ouvert ses portes le week-end dernier à Moudon. Malgré la bise du samedi, les Moudonnois sont venus en nombre et en famille profiter des animations du marché de Noël.

Pour la première fois, les exposants et les animations ont été regroupés dans l'enceinte de la Caserne en plein centre-ville. Dans la cour, un grand feu de bois invitait les promeneurs à se réchauffer autour d'une bonne soupe. Comme chaque année, les enfants faisaient la file devant le stand de la maquilleuse Claudia Rey Dossin. Mariette Dadan, conteuse au sein du collectif «L'oreille qui parle» a captivé petits et grands avec des contes d'hiver



Une ambiance de fête à la Caserne communale

aba



Les ânes de la famille Jordan du Manège de Carrouge

aba

issus de la tradition orale. *Malice* et *Félicie*, les deux ânesses, ont promené les enfants qui le souhaitent durant les deux jours de la manifestation. Les enfants attendaient avec beaucoup d'excitation la venue de Saint-Nicolas qui a eu la gentillesse de laisser Père Fouettard au placard. Plus de 200 bambins

sages comme des images ont reçu bonbons, mandarines et chocolats des mains du brave Saint-Nicolas. La journée du samedi marquée par le froid a vu son affluence un peu en baisse par rapport au dimanche. Un léger regret quand on pense aux efforts déployés par les trois organisateurs, en effet le samedi soir peu

de gens ont fait le déplacement. Pourtant les magasins étaient fermés et les gens ne travaillaient pas à ces heures-là. Le comité, représenté par Chloé Haas, Valérie Pidoux et Nicolas Bellanger, a fait un travail fantastique.

Suite en p. 5

Réclame

Déglon.Ch

Revêtements de sol

Parquet • Linoléum • Moquette

Christian Déglon
CP 194 Mobile: 079 858 81 43
1522 Lucens E-mail: ch.deglon@gmail.com

Meubles Kolly www.meubles-kolly.ch

Une idée cadeau
...de rêve!

Le fameux oreiller Ombracio
Frs 209.-

Housse offerte!
(coloris à choix valeur Frs 38,90)

TEMPUR



Les enfants ont eux aussi apprécié

aba



BUG

ÉDITORIAL
par G. Jaquenoud

• C'est un de ces anglicismes qui fleurissent en ces temps super-connectés. Pour ceux qui, comme nous, se réfèrent à la langue de Molière et d'Emmanuel Macron, il est préférable de parler de bulle, de gaffe ou tout simplement d'erreur. Mais, puisque cela s'est passé en Amérique, le mot bug semble adéquat. Bref et pour en venir au fait, la compagnie d'aviation American Airlines a accepté en bloc toutes les demandes de congé de ses pilotes pour la période de Noël et du Nouvel An. «C'est Noël!» ont pensé les hommes du cockpit. Jusqu'au moment où le responsable de la planification s'est rendu compte que quelque chose ne tournait pas rond. «Allo Houston, on a un problème!» a-t-il déclaré avant de prendre contact avec des gens qui se voyaient déjà serrer la main du Père Noël sur une plage brésilienne.

La planète a oublié pour quelques temps les dérèglements climatiques pour s'atteler à un autre dérèglement, celui du harcèlement, sexuel principalement. On connaissait le gros lourd à la paluche baladeuse, le petit chef libidineux qui lorgne les guibolles de la secrétaire, sans oublier les invitations grossières d'un crétin à l'accent de banlieue. Le cercle s'est élargi, un promoteur immobilier a été poursuivi pour des attitudes inadéquates, mais finalement libéré de poursuites, moyennant le paiement des frais de justice. Cela lui a fait une belle jambe, tout au plus une infime fraction du rende-

ment d'un seul de ses immeubles. Et le harcèlement existe ailleurs encore, là où on ne l'attend pas, à la caisse de la Coop, lorsque vous entendez pour la centième fois «Z'avez la Supercard?».

Le monde politique helvétique a été secoué, lui aussi, par des affaires. On savait certains parlementaires fédéraux sensibles aux propositions des lobbyistes, voire à celles de conseils d'administration, mais coureurs de jupons et harceleurs, impensable! Venant en plus de politiciens membres d'un parti qui prône les valeurs familiales, tant qu'elles ne coûtent rien à l'économie, c'est un peu comme si un fromager valaisan n'aimait pas la raclette. Là-dessus, une conseillère genevoise normale, puisqu'elle ne crache pas dans son verre, a déclaré avoir été elle aussi victime de gestes inappropriés, selon la formule consacrée.

Bien entendu, chacun a droit au respect de sa vie privée, même si elle comporte quelques zones d'ombre. Mais lorsqu'on occupe une haute fonction publique, un minimum de discrétion s'impose dans ses fredaines. Par exemple, François Hollande portait un casque lorsqu'il s'en allait, au guidon de son scooter, acheter les croissants du petit-déjeuner de son actrice préférée.

Prenons le risque d'un bug, demandons à la dame de nos pensées, avec toutes les précautions d'usage, s'il est possible de déposer un baiser dans son cou si tendre. Il faut savoir vivre dangereusement!

MOUDON

Paroisse Moudon-Syens

Assemblée générale de la paroisse réformée

Jeudi 30 novembre dernier, le temple St-Etienne accueillait l'assemblée d'automne de l'église réformée.

• Au début de la séance, Jean-Jacques Haas a été élu vice-président de la paroisse. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il a ensuite dirigé l'assemblée.

Dans les éléments importants qui ont été passés en revue, on se doit de citer le budget 2018 qui annonce un très léger déficit de l'ordre de Fr. 3500.- ce qui demeure tout à fait raisonnable, et ce budget a d'ailleurs été accepté à l'unanimité.

Vie de la paroisse

Les responsables de l'éveil à la foi et plus spécifiquement des actions destinées aux enfants ont présenté de nouveaux outils didactiques adaptés aux plus jeunes. On doit cependant relever quelques problèmes concernant les services destinés à l'enfance, notamment à cause des faibles effectifs concernés. A noter cependant que l'Eglise des enfants de Servion accueille

désormais toutes celles et ceux qui veulent assister aux offices.

Concernant la catéchèse, les effectifs actuels sont très faibles, mais les jeunes sont satisfaits et ne mettent pas en cause la qualité de l'enseignement, qui est excellente.

Quant aux visiteurs, ce sont actuellement 4 personnes très motivées qui exercent cette tâche.

A relever quelques dates importantes concernant le temps de Noël à Moudon:

- 12 et 13 décembre: Crèche vivante sur le parvis de St-Etienne
- 21 décembre: concert de Noël à St-Etienne
- 24 décembre: veillée de Noël à St-Etienne, 18h30 - Histoires et chants de Noël et vin chaud à la sortie
- 25 décembre: culte à St-Etienne.

Projets

Cumpanis fonctionne très bien et tourne à plein régime. Rappelons qu'il s'agit d'un centre de compétences qui fournit du travail à de jeunes stagiaires qui sont formés par des professionnels qualifiés.

Pour faire face à une possible pénurie de ministres du culte, les ministres actuels ont envisagé une plus grande collaboration entre les paroisses de la Haute-Broye. Des fidèles pourraient aussi être appelés à monter en chaire après une formation ad hoc.

A l'issue de la séance, les participants ont partagé une sympathique collation. [Donaly]

Moudon Avis officiels



• Avis d'enquête

Conformément aux dispositions légales, la Municipalité de Moudon soumet à l'enquête publique du **9 décembre 2017 au 7 janvier 2018** le projet suivant:

- Adresse:** ch. de la Colline 1
- Coordonnées:** 2'550'620/1'169'395
- Propriétaire:** Danielle Leonardi, ch. de la Colline 1, 1510 Moudon
- Auteur des plans:** NPPR Ingénieurs et Géomètres SA, chemin du Château-Sec 6, 1510 Moudon
- Nature des travaux:** construction d'un mur en terre armé

Le dossier est déposé au Bureau technique communal où il peut être consulté sur demande au 021 905 88 86. Les oppositions motivées et les observations peuvent y être déposées par écrit durant le délai d'enquête. Le délai d'intervention porte sur une durée de trente jours, à compter du jour suivant la parution dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud.

BUREAU TECHNIQUE



Présentation de nouveaux dispositifs pour stimuler l'éveil à la foi

à la source de votre bien-être
PHARMACIE Moudonnoise

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
Avenue de la Gare 1a - 1510 Moudon - Tél. 021 905 94 10 - Fax 021 905 94 11

Durant le mois de décembre

Venez découvrir nos choix de SAVONS et BOUGIES DE NOËL

-15% le vendredi 5 janvier
Sauf médicaments remboursés - Dans la limite du stock disponible - Non cumulable avec d'autres offres

MOUDON

Générosité

L'Épicerie du cœur a besoin de vos dons

• Vendredi 8 décembre, les bénévoles de l'association se tiendront à la sortie des magasins Coop et Migros dès 10h pour récolter des vivres. L'institution est devenue au fil des ans indispensable auprès des familles dans le besoin. Chaque jeudi soir, entre 17h30 et 20h, des bénévoles se dévouent fidèlement pour garantir un panier alimentaire qui couvre les besoins des bénéficiaires pendant quelques jours; une aide alimentaire indispensable pour beaucoup de familles.



bénéficiaire de cette aide chaque semaine. Un chiffre en constante augmentation.

L'association ne peut survivre sans le soutien des dons. Alors pensez à rajouter dans votre caddie une boîte de tomates, un paquet de pâtes ou une bouteille de shampoing. Car les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion de penser à son prochain. Grâce au dévouement de Christelle, Patricia Tschanz, de Virgi et de tant d'autres bonnes âmes, l'œuvre caritative que le regretté pasteur Jan de Haas a tant portée dans son cœur est une lumière qui éclaire le chemin des gens dans le besoin.

Pour vos dons, consulter le site internet www.epicerie-du-coeur.ch. L'association est également à la recherche de bénévoles.

[Afaf Ben Ali]

NÉCROLOGIE

Moudon

M. Bernard Duvoisin

• Il est parti dans un sommeil serein, à l'hôpital, il avait 75 ans: Bernard Duvoisin, dit «Dudu», a profité de ses derniers jours dans un bonheur partagé avec ses enfants Valérie et Laurent. Joie et douceur ont pris la place de la maladie...



prête sa patente à plusieurs restaurants.

Dans les années 80, comme partout, la grande distribution met en difficulté les petits commerces et le magasin ferme ses portes. Tout naturellement, Bernard retourne travailler à la menuiserie Kovinger une bonne dizaine

d'années; il devient grand-père à cinquante ans.

Sa passion pour la cuisine ne s'est pas éteinte: membre des Potes-au-feu, il mijote des petits plats à l'envi et, de fil en aiguille, se fait engager comme responsable du réfectoire des écoles, où il officiera jusqu'à sa retraite.

Amateur de vieux jazz et amoureux de la danse de salon qu'il pratique avec grand plaisir lors des fêtes de famille, «Dudu» visite aussi la planète avec les contemporains: Vietnam, Brésil, Afrique, New York... ainsi que les villes d'Europe avec les pompiers. Amateur de matches aux cartes, membre de l'Abbaye, il prend cependant une retraite discrète. Il a quatre petits-enfants: Fabien, Julie, Nolan et Naia.

Ses derniers instants lui auront permis de dire au revoir à ses proches dans des moments d'intense émotion, laissant remonter les meilleurs souvenirs.

Le *Journal de Moudon* et ses collaborateurs présentent toute leur sympathie à sa famille et à ses proches.

[S. Krauer]

Des migrants, en passant par la mère de famille ou la personne âgée, ces vivres permettent à ceux qui peinent à joindre les deux bouts de consommer des produits qui sans l'entraide finiraient dans les poubelles. Une action humanitaire mais aussi écologique. Près de 90 familles

MOUDON

Association pour Saint-Etienne

Un si beau Noël!

Dimanche 10 décembre, 3^e concert de la saison 2017-2018: trois chorales chantent Noël!

• Le fidèle public de St-Etienne est décidément gâté! Après les remarquables, et remarquables, concerts vécus cette première partie de saison (les chœurs «Auguste» et la «Lyre» de Moudon) voilà que, ce prochain dimanche, pas moins de trois ensembles vocaux, réunis sous la direction de Daniel Brodard, nous feront l'amitié de partager leurs talents sous les voûtes de notre église qui se prête si bien à l'art vocal.

Une centaine de choristes issus des très bons chœurs vaudois et fribourgeois (La Chanson des Hameaux de Vers-chez-Perrin, Les Armaillis de La Roche et L'Echo des Alpes de Charmey), accompagnés par le Nemo's Quintet, nous rappelleront quantité de mélodies de Noël. Et puis une création sera aussi présentée. Valentin Villard, l'un des compositeurs de la prochaine Fête des Vignerons, a créé, sur un texte de Pierre Savary, quelques musiques autour du thème «Y croire encore» musiques qui, sans nul doute, nous raviront encore et encore.

Notre équipe d'organisation s'attache à faire vivre, sur le plan culturel aussi, l'église St-Etienne et nous remercions chacun, chacune de l'intérêt porté aux Concerts et à tout

ce qui s'y passe. Venez avec enthousiasme partager ces excellents moments et ouvrez déjà le calendrier 2018 pour noter la 4^e rencontre de programmation au 18 février avec l'excellentissime «Chœur Jubilate» de Bienne.

Nous nous ferons une vraie joie de vous apporter notre bonjour d'amitié dimanche dès 17h à St-Etienne et vous souhaiter, à tous, présents ou peut-être hélas retenus qui nous lisez alors ici de très belles Fêtes de fin d'année et déjà un excellent millésime 2018.

[Equipe d'organisation des Concerts St-Etienne, Moudon]

Les brèves

• MOUDON Téléthon

Les Samaritains de la section Haute-Broye/Jorat seront présents pour la vente des peluches et pâtisseries au profit du Téléthon 2017 à l'entrée des centres Coop et Migros à Moudon de 8h à 15h le samedi 9 décembre 2017. En vous remerciant par avance, nous vous attendons nombreux et nombreuses pour cette journée.

[M.H.]

Rédacteur resp.: Anthony DEMIERRE

Confort et tranquillité
sur la commune de Vallon
à la rue des Chaumières 2-4 !
À VALLON



Appartements neufs
2 à 4 pièces à louer

quartier calme,
grandes loggias,
grandes terrasses,
buanderie commune,
cuisines agencées

www.bernard-nicod.ch

BERNARD Nicod

39, rue de la Plaine Tél. 024 424 24 24

1400 YVERDON

Lacustres
ESTAVAYER-LE-LAC



Appartement avec mezzanine
de haut standing de 4.5 pièces
au rez-de-chaussée.

Cuisine agencée, salle-de-bains/WC,
3 chambres, 1 séjour, jardin privatif
d'environ 100 m².

Loyer 2'500.- + 220.- de charges

Possibilité de louer une place de parc
extérieure à 70.- par mois

www.bernard-nicod.ch

BERNARD Nicod

39, rue de la Plaine Tél. 024 424 24 24

1400 YVERDON

Gare 4
À AVENCHES



Appartement de 3.5 pièces
au 1^{er} étage

Hall, séjour, cuisine agencée,
2 chambres, salle-de-bains/WC,
balcon.

Loyer 1'280.- + 170.-

www.bernard-nicod.ch

BERNARD Nicod

39, rue de la Plaine Tél. 024 424 24 24

1400 YVERDON

Lacustres
ESTAVAYER-LE-LAC



Appartements de
4.5 pièces aux combles
neufs à louer

Comprenant : Hall, cuisine agencée, un
séjour, salle de bains/WC, WC séparés,
lave-linge et sèche-linge, trois chambres.

Loyer 1'990 + 230 de charges

www.bernard-nicod.ch

BERNARD Nicod

39, rue de la Plaine Tél. 024 424 24 24

1400 YVERDON

Résidence
les Tenevières
ESTAVAYER-LE-LAC



résidence de 21 appartements
neufs à louer

2.5, 3.5 et 4.5 pièces

Quartier calme, grands balcons, buanderie,
cuisines agencées.

www.bernard-nicod.ch

BERNARD Nicod

39, rue de la Plaine Tél. 024 424 24 24

1400 YVERDON



**Sapins
de Noël**

Nordmann de nos cultures
en vente du 1^{er} au 24 décembre

**FERME JAQUIER
1521 CURTILLES**

12 & 13 décembre à 18h30

Parvis de St-Etienne

(ou à l'intérieur selon météo)

Avec la participation des enfants des écoles

Crèche Vivante 2017

Noël dans les étoiles



A VENDRE

Ropraz

Maison d'habitation
à rénover avec
annexes sur
parcelle ~ 3'000 m²

CHF 485'000.-

Dossier de vente :
<https://www.vd.ch/ventes-immobilières>

Unité des opérations foncières
Service Immeubles,
Patrimoine et Logistique
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
Tél. 021 316 74 67
E-mail : info.uof@vd.ch

L'Ensemble Vocal Intervalles
vous invite à son

Concert de l'Avent



Direction Loïc Bera
Orgue Olga Zhukova

Lundi 11 déc à 20h Temple de Peney-le-Jorat
Jeudi 14 déc à 20h Temple d'Oron-la-Ville

Oeuvres de Bach-Fauré-Elgar...

Entrée libre, collecte à la sortie



MOUDONNOISE
Imprimerie

Encreur d'idées.

Flyers, cartes de visite, brochures, ...

Tél. 021 905 21 61

MOUDON

Marché de Noël et visite de Saint-Nicolas

Suite de la p. 1

La Société de développement moudonnaise, présidée par Carole Saint-Loup, qui a repris les rênes de l'organisation du Marché auprès de la Société Industrielle et Commerciale, a travaillé d'arrache-pied pour offrir aux habitants un moment de partage chaleureux.

Nicolas Bellanger, vice-président de la SDM, parle d'un bon retour des exposants. Les artisans régionaux étaient invités à présenter leurs créations au Marché. Une belle occasion pour dénicher un cadeau de Noël confectionné avec cœur et passion. Les gastronomes ont également trouvé leur bonheur en dégustant vins, fromages, miel et confiture. C'était également l'occasion de découvrir le quinoa ou encore l'huile de cameline produits sur nos terres et qui garnit les paniers de l'association CroQu'terre, œuvrant pour une agriculture de proximité. Les Moudonnais remercient les artisans du Marché, qui ont présenté tricots, peinture, spécialités péruviennes, des exposants en nombre que nous regrettons de ne pouvoir tous citer.



Les organisateurs promettent de reconduire l'événement l'an prochain en développant certains aspects comme la signalisation ou une communication plus visible en termes de marketing. Ravi de la mobilisation, le comité promet de faire encore mieux pour les prochaines éditions.

Le comité donne rendez vous aux habitants les 12 et 13 décembre où une soupe sera servie à l'occasion de la Crèche vivante.

[Afaf Ben Ali]



Les responsables du Marché de Noël: Nicolas Bellanger, Chloé Haas et Valérie Pidoux entourant Saint-Nicolas (Anthony Demierre) aba

MOUDON

Jusqu'au 29 décembre à l'Oasis

Intéressante exposition dans la « passerelle »



Un exemple parlant de ce que l'on découvre

Y9

• L'EMS L'Oasis a prêté son espace d'exposition à un couple de Chêne-Pâquier, Marie-Claire et André Durussel, qui présente un ensemble de photographies et de textes poétiques qui mettent en scène le temps de l'Avent d'une façon originale. Il s'agit en effet de grandes photographies de portes d'habitations de leur village décorées pour le temps de Noël. Les prises de vue datent du milieu des années 90 et les gens qui habitaient alors ces maisons ont peut-être aujourd'hui disparu... ou pas? L'ignorance de ce qui s'est passé depuis cette époque laisse une grande place au rêve et à l'imaginaire.

Marie-Claire, on peut aussi faire confiance à sa propre imagination pour réinventer la suite d'une histoire qui n'existe plus ou pas encore, ou demain ou jamais! Une expo à voir dans la passerelle de l'Oasis, jusqu'au 29 décembre 2017 [Donaly]

Réclame

AGEMO surgelés
VENEZ DÉCOUVRIR
NOTRE CHOIX DE PLUS
DE 1000 PRODUITS
DANS NOS MAGASINS

**Délice des bois Citron
Framboise** thiriet
La boîte de 580 g
8 parts

C'est nouveau!
16.50 Fr
du 07.12 au 13.12.2017

Du lundi au vendredi: 10⁰⁰ - 12³⁰ et 14⁰⁰ - 18³⁰
Les samedi: 09⁰⁰ - 15⁰⁰
Route de Carrouge 14, 1509 Vucherens
Tél. 021 903 23 87 www.agemo.ch

Réclame

Concerts Saint-Etienne de Moudon
Dimanche 10 décembre 2017, à 17h
Grand ensemble choral
La Chanson des Hameaux - Les Armaillis de La Roche
L'Echo des Alpes - Le Nemo's Quintet
Direction: Daniel Brodard

Association pour Saint-Etienne Moudon
Prix des places (billets à l'entrée) Fr. 28.-/AVS Fr. 23.-
Enfants jusqu'à 16 ans, gratuit - apprentis et étudiants Fr. 10.-
Ouverture des portes dès 16h Renseignements:
www.apse-moudon.ch Moudon Région Tourisme 021 905 88 66

MOUDON

Conseil communal du mardi 5 décembre

Une séance marathon, mais rondement menée!

Les 7 préavis présentés ont tous passés la rampe... dont la rénovation du Parc aux Biches et le budget 2018.

• Et voici déjà la dernière séance de l'année pour les membres du Conseil, convoqués par André Zimmermann, président. Il souhaite la bienvenue à chacun à cette 8^e séance de la législature, puis ouvre la discussion sur le procès-verbal de la séance du 7 novembre, rédigé par Mme Nicole Wyler. Celui-ci est accepté sans discussion, de même que l'ordre du jour tel qu'il est présenté. Un ordre du jour extrêmement chargé puisqu'il ne comporte pas moins de 7 préavis à examiner, dont le budget 2018. L'appel fait constater l'absence de Lucas Contomanolis, municipal, et celle de 8 conseillers, tous excusés.

Assermentation

En remplacement de Geneviève Nicola Meylan, démissionnaire, Pierrick Müller (PS/Les Verts) est assermenté par le président et vivement applaudi par les membres du Conseil.

Communications du Bureau

Le président remercie les conseillers pour leur travail dans les diverses commissions qui rapportent ce soir. La prochaine séance de Bureau est fixée au 30 janvier afin de préparer le Conseil du 13 mars.

Suite à la dernière séance, le président a rencontré les présidents de groupe pour préparer le vote sur le Parc aux Biches.

Le 4 décembre, il a encore reçu la lettre de démission avec effet immédiat de Carlos Costa pour cause de surcharge de travail et souhaitant consacrer plus de temps à sa famille.

Rapports de commissions

Préavis N° 11/17, demande d'un crédit de Fr. 314'300.- pour la réfection du parc aux biches, du chemin piétonnier, de l'éclairage et de la place de jeux. Nous ne reviendrons pas sur la présentation de cet objet pour lequel une large discussion a déjà eu lieu lors de la dernière séance (voir *JdM* du 9 novembre). Souhaitée par Willy Blaser et une partie suffisante des conseillers, le report de la décision à la séance d'aujourd'hui avait arrangé chacun. Le président ouvre donc à nouveau la discussion sur cet objet.

M. Michel Bula constate que plusieurs mesures et aménagements sont prévus dans ce périmètre. Au vu de la discussion de la dernière séance, il propose l'ajout d'une

conclusion supplémentaire avec le jet d'eau d'un montant de 38'500.-, afin de les détailler. Sa proposition est acceptée. Une conclusion que Ufuk Iktepe propose de refuser, tout comme Monique Tombez. Michel Pignet et Christophe Gertsch, quant à eux, proposent d'investir cette somme dans des jeux supplémentaires pour le jardin d'enfants. Cette conclusion est rejetée par le Conseil par 22 non, 16 oui et 4 abstentions.

Au vote final, le Conseil accepte le préavis modifié par la commission (donc pour un montant total de Fr. 275'450.-) avec une seule abstention. Il en est remercié par le municipal Stürmer et félicité d'avoir tranché ainsi ce «nœud gordien».

Préavis N° 23/17, budget 2018. Avec un total de Fr. 28'150'069.30 aux recettes et Fr. 28'149'198.- aux charges, le budget présenté par la Municipalité boucle par un petit boni de Fr. 871.30. Il est en augmentation de Fr. 800'000.- par rapport à celui de cette année. On dira donc qu'il s'agit (selon la formule consacrée) d'un budget équilibré, qui tient compte d'une population estimée à 6100 habitants fin 2017 contre 6200 fin 2018 et d'une adaptation de l'échelle des traitements de 0,5%. Le gros poste au niveau des augmentations est pour l'Instruction publique (école primaire) avec une hausse de près de Fr. 600'000.- (collège et salle de gym du Fey). Dans l'important fascicule «Budget» remis aux conseillers est présenté le tableau des investissements pour la législature, dans lequel figure entre autre pour 2018 (avec plus de 5 millions) l'achat du bâtiment de la Châtelaine pour Fr. 380'000.- ou encore la modernisation de l'Administration communale pour Fr. 200'000.- (première étape).

Par la voix de Sylvie Freymond, la Commission gestion et finances (ci-après Cogefin) rapporte sur le budget. Nous retiendrons de son important rapport l'inquiétude du faible montant des rentrées de la Caserne communale (louée 6 semaines/an) ou encore le respect des normes en matière de vente de gaz, soit 6-7% de marge. La Cogefin relève que les principaux chantiers (et donc investissements) pour 2018 seront l'aménagement du centre-ville, la rénovation du pont St-Eloi ainsi que la reconstruction du réservoir du Chalet-du-Mont. En conclusion, elle prie le Conseil d'accepter le budget présenté, en ayant connaissance des montants

prévus dans le «tableau des investissements».

La discussion a été utilisée principalement par Charles Charvet, dont on connaît la perspicacité à relever les nombreux points qui lui semblent peu clairs (ou mal expliqués), et Serge Demierre. Les explications leur ont été fournies à satisfaction, tant par la présidente de la Cogefin que par l'ensemble des municipaux. S'agissant du budget, on relèvera la parfaite connaissance de ses dossiers par Olivier Barraud.

Au vote, c'est par 42 conseillers que le budget est accepté (1 avis contraire et 3 abstentions). Il en est remercié par Olivier Barraud qui annonce déjà l'importance du budget 2019, qui tiendra compte d'une année entière de prise en charge du collège du Fey. Le président Zimmermann remercie également la Cogefin pour son excellent travail.

Préavis N° 21/17, demande de crédit de Fr. 325'000.- pour la construction d'un bâtiment au Champ-du-Gour. Suite à la vente des constructions et du terrain de la route de Sivriez à la Société des abattoirs, la Municipalité souhaite construire un bâtiment et aménager des terrains destinés à la Pétanque et à l'installation de la patinoire en saison hivernale. Ceci dans la zone de loisirs en création du Champ-du-Gour. Il s'agit d'une construction regroupant buvette, vestiaires et locaux techniques, ainsi que d'une aire de jeu de 8 pistes pour le Tourneboule (pouvant accueillir la patinoire) et de 4 autres (publiques). Les charges d'exploitation et amortissement sont estimées à Fr. 23'500.-/an.

Présidée par Georges-Alexandre Duc, la commission nommée pour l'étude de cet objet en relève le montant conséquent mais l'utilisation régulière (et presque journalière) des installations par le Tourneboule. La buvette ne devra toutefois pas créer une concurrence déloyale avec le Restaurant de la piscine et la commission invite la Municipalité à rester vigilante sur ce point. C'est à l'unanimité qu'elle propose au Conseil d'accepter le préavis.

Il en va de même de la Cogefin qui se borne à relever que le montant prévu figure au plan des investissements 2018. A noter que pour tous les préavis où son avis était demandé ce soir, la Cogefin n'a pas fait preuve de beaucoup d'originalité dans ses rapports mais de beaucoup

de retenue, limitant ses observations susceptibles d'ouvrir le débat.

La discussion est utilisée par Serge Demierre qui aurait souhaité encaisser une location pour la Pétanque. Le municipal J.-Ph. Steck lui répond qu'il s'agit d'un bâtiment public et une première étape de la zone sportive. Une convention datant de 1993 entre Commune et Pétanque existe: elle sera reconduite aux mêmes conditions. Si cette société ne paie pas de loyer, elle ne touche pas non plus de subvention communale, à l'inverse d'autres, est-il complété par le municipal O. Duvoisin. Roger Müller, par contre, souhaite plus de rigueur financière (au vu des investissements futurs et des frais d'exploitation) et il aurait souhaité qu'on sollicite la société; il propose le refus du préavis, partant du principe qu'on doit penser à l'avenir. Pour René Meillard, il est important de régler la question buvette avec le Restaurant de la piscine (problème de concurrence). Il est soutenu par Serge Demierre. Le municipal Steck précise que certains travaux seront réalisés par la Pétanque (aménagement des pistes et buvette), alors que son collègue Barraud souligne le fait que les installations actuelles sont en bout de course et que, de toute façon, il y aurait eu des frais. Le municipal F. Stürmer estime que l'avenir du sport se situe au Champ-du-Gour.

Au vote, une très large majorité des conseillères et conseillers acceptent le préavis. Il en sont remerciés par J.-Ph. Steck.

Préavis N° 25/17, demande d'un crédit de Fr. 239'000.- pour des ouvrages d'infrastructure à Pré-Bryand. Le secteur susmentionné est en plein développement. L'alimentation en eau potable se fait actuellement par une conduite privée provenant de Bronjon. De petit diamètre (80 mm), elle ne permet pas d'assurer la lutte contre un éventuel incendie. Or les communes sont dans l'obligation de fournir l'eau nécessaire dans les zones à bâtir. De plus, il est nécessaire de respecter les directives en matière de renouvellement de l'eau dans les conduites. C'est pour cela que la Municipalité envisage la réalisation d'un bouclage, qui renforcera également le réseau principal d'alimentation. Il s'agit d'une conduite de 225 mm qui passera sous la Broye par un forage dirigé (représentant la moitié de l'investissement), avec la pose de deux bornes-hydrantes.

CONSEIL COMMUNAL

Suite de la p. 6

Au nom de la commission nommée pour l'étude de ce préavis, Nicolas Martin relève que la Municipalité avait 2 options: soit rester sur la rive gauche jusqu'au puits du Plan (680 m) ou traverser la Broye pour rejoindre la conduite sur la rive droite (130 m). Elle a opté pour la seconde solution, moins onéreuse. Une subvention de 50% est attendue de l'ECA pour ces travaux qui devraient être réalisés au printemps 2018. Le président conclut à l'acceptation du préavis municipal, tout comme la Cogefin, ce que le Conseil fait par un lever de main unanime. La municipale Michèle Pidoux remercie le Conseil de sa confiance.

Préavis N° 18/17, Plan partiel d'affectation «Le Centre» et son règlement. Le règlement en cours date de 1973 et est devenu obsolète. Les articles trop généralistes et uniformisés se prêtent mal à la conservation d'un centre historique où chaque bâti a ses propres particularités et ces lacunes obligent parfois l'autorité à une «interprétation», qui n'est pas souhaitable, pour statuer sur les projets présentés par les propriétaires. Le projet présenté répond à la LAT, avec la densification du centre, et en préservant les qualités historiques et patrimoniales. Mis à l'enquête jusqu'au 29 octobre, le projet a suscité 2 oppositions: l'une pour l'augmentation du CUS (coefficient d'utilisation du sol) d'une parcelle, et l'autre d'un propriétaire qui ne veut pas que son terrain passe en zone de verdure, le rendant inconstructible. La Municipalité propose au Conseil de lever les 2 oppositions.

Sylvia Widmer rapporte pour la commission du Conseil. Sans apporter quelque remarque au projet présenté, elle constate que, pour les oppositions, la première permet au propriétaire d'obtenir des droits de construction (alors que sa parcelle était en zone d'utilité publique). Pour la seconde, le nouveau PPA permet de dégager les zones qui se trouvent à l'extérieur, permettant ainsi d'apercevoir encore les anciens remparts (à l'arrière des Tisserands) et de leur conserver un «cordon vert». C'est à l'unanimité qu'elle conclut à l'acceptation du préavis présenté.

Là encore, la discussion n'est pas utilisée et le préavis accepté à l'unanimité. Le municipal Steck remercie le Conseil, ce vote représentant la fin d'un très long travail.

Préavis N° 22/17, demande d'un crédit de Fr. 170'000.- pour les honoraires d'un planificateur. Le réaménagement du centre-ville a

fait l'objet de plusieurs interventions au Conseil, d'un préavis pour une étude globale et d'un préavis d'intention pour définir orientations, localisation et calendrier de réalisation. Ce réaménagement a été prévu en 3 secteurs:

1. Carrefour Saint-Michel/Hôtel de Ville, à traiter en premier lieu
2. Secteur Poyet, Caserne, pl. du Marché, rue du Temple
3. Réfection du pont Saint-Eloi.

Pour la réalisation de ce projet, il est nécessaire d'accorder un crédit d'étude destiné à financer l'élaboration d'un avant-projet, de la préparation des demandes d'autorisation de construire, des soumissions et appels d'offres. L'important travail du Bureau de Perrot ne saurait remplacer un avant-projet solide, limitant les surprises et les surcoûts. Des offres ont été demandées à 5 bureaux d'ingénieurs et c'est sur cette base que la Municipalité sollicite un crédit d'étude. A noter que le mandat de rénovation du pont St-Eloi, faisant appel à des compétences particulières, a été exclu du cahier des charges du planificateur centre-ville. Cette rénovation fera l'objet d'un préavis ultérieur.

Kurt Lehmann rapporte pour la commission du Conseil. A la suite du postulat Michèle Pidoux «accessibilité de la ville aux personnes handicapées» du 18 juin 2013, puis de celui de Felix Stürner «sécurité piétonne aux abords des écoles» d'octobre 2013, Willy Blaser déposait une motion «pour un réaménagement convivial et dynamique du centre-ville» le 18 mars 2014. S'en est suivi un préavis de Fr. 95'000.- qui a permis l'importante étude du bureau de Perrot (financé à moitié par la COREB). Puis, par le préavis N° 5/17, ont été définies les lignes directrices des 3 secteurs retenus. Ce nouveau préavis viendra consolider le projet définitif par un crédit d'étude avec erreur dans le préavis puisqu'il manque la TVA (montant de Fr. 13'600.-). Ce sont donc bien Fr. 183'600.- qui sont demandés au Conseil communal. C'est à l'unanimité que la commission propose au Conseil d'accepter le crédit demandé, tout en souhaitant que le secteur 1 devant les écoles (sécurité des enfants) soit réalisé au plus vite. Là aussi, la Cogefin se borne à relever que ce réaménagement du centre est prévu dans le plan des investissements, sans autre commentaire que de souhaiter l'acceptation du préavis.

A une question de Charles Charvet, la municipale M. Pidoux répond qu'effectivement, la Municipalité a

été très optimiste par rapport aux prévisions, tant dans les coûts que dans le planning; il faudra 10-12 mois pour avoir un avant-projet. Encore une fois Charles Charvet s'inquiète des montants dépensés et pense qu'il faut rester prudents. Il est soutenu par René Meillard, pour qui les travaux du centre-ville sont sous-évalués (on parlait de 3,6 millions) et qui souhaite que les 3 phases soient bien distinctes.

Finalement le Conseil accepte très largement les conclusions du préavis (4 avis contraires et 4 abstentions). Il est remercié par Michèle Pidoux qui assure que la Municipalité mettra tout en œuvre pour arriver assez vite avec un préavis de réalisation.

Dernier objet à traiter de l'important ordre du jour, **le préavis N° 24/17, demande d'un crédit de Fr. 103'000.- pour le financement d'une étude sur l'aménagement de l'interface de la gare.** Aux heures de pointe, la circulation est très difficile dans le secteur de la gare, principalement à cause des files d'attente qui se forment dès que les barrières CFF se baissent, parfois jusqu'à la hauteur de la Douane. Les automobilistes sortant des parkings de la Migros et du Bicentenaire, les bus accédant à la gare (ou la quittant) sont aussi bloqués par ce bouchon. Ce problème va s'aggraver avec la cadence des trains à la demi-heure (4 fermetures par heure contre 2 actuellement). D'autre part les cars postaux ne disposent pas assez d'espace pour stationner, les piétons se fauflant entre eux. Seuls les TL disposent d'une surface organisée. La fréquentation des lieux sera renforcée par l'accueil de nouvelles lignes et cadences. La volonté de la Municipalité est claire: elle souhaite réaménager ce périmètre à court et moyen termes. C'est un des projets-phare du programme de législature. Le crédit demandé aujourd'hui permettra la réalisation l'étude d'un concept et d'un avant-projet d'aménagement de l'«interface multimodale de la gare», basés sur un diagnostic détaillé de la situation actuelle et permettant d'améliorer la fonctionnalité des lieux. Cette étude portera sur deux points:

- Un aménagement à très court terme: adaptations légères permettant d'améliorer la situation actuelle (par ex. création d'une ouverture directe du parking Migros sur l'av. de Préville)
- Un aménagement «court/moyen terme» en réponse au développement du secteur et des futurs

travaux CFF.

Cette étude devrait durer env. 10-12 mois. On peut s'attendre à un cofinancement de la Direction générale de la mobilité et des routes DGMR (Canton), alors que parallèlement la Municipalité entreprendra des démarches auprès de la COREB pour obtenir un soutien financier dans le cadre de la Loi sur l'appui au développement économique.

Au nom de la commission nommée pour l'étude de ce préavis, Patrick Foulk signale que les CFF planifient des travaux de transformation de la gare qui débuteraient en 2020. La Commune doit leur communiquer ses intentions de réaménagement de la place de la gare jusqu'en avril 2018. Le but de cette étude est aussi de désengorger la circulation des bus, en étudiant la possibilité de les faire passer par le pont de St-Michel. Un comité de pilotage a été mis en place, formé des autorités communales, du Bureau technique, des CFF, de CarPostal et de la DGMR. Parallèlement, la Municipalité travaille sur d'autres projets: l'aménagement du quartier des Fonderies ou encore la création d'une bretelle d'accès à la RC601 depuis la route venant d'Ursy. La commission estime encore qu'il faut se préoccuper de l'entrée nord de la ville. Pour terminer, elle constate que si les travaux d'aménagement sont bien prévus dans le plan des investissements pour 2 millions et demi en 2020 et 2021, rien n'a été prévu pour le montant de l'étude, ni en 2017 ni en 2018 alors qu'il était prévisible. En conclusion, la commission propose au Conseil l'acceptation du préavis, tout comme la Cogefin.

La discussion est utilisée par René Meillard, pour qui la jonction sud et le secteur Fonderies sont aussi importants, et par Carole Pico qui annonce les subsides de la DGMR de Fr. 26'847.- et Fr. 20'000.- de la COREB + évent. la LADR. La décision de ce soir est aussi un avant-projet pour cette place de la Gare! Au vote, c'est la quasi unanimité avec une seule abstention, tous les conseillers étant bien conscients du gros problème de trafic actuel du côté de la gare.

Prop. individuelle

A une question de Kurt Lehmann, la syndique Carole Pico signale que, pour l'avenir de Valacrêt, on attend encore la réponse de la Confédération mais qu'on est en lien aussi avec le Conseil d'Etat. Elle souhaite finalement un Joyeux Noël à chacun, tout comme le président qui peut lever la séance à 22h46. [Luc Baer]

LUCENS

Vendredi 1^{er} décembre

Présentation du nouvel horaire des transports publics

L'horaire 2018 entrera en vigueur le 10 décembre. Ce sera la mise en service de nombreuses améliorations dans les services et les infrastructures.

• Le vendredi 1^{er} décembre dernier, une présentation a été faite à Lucens, en présence des autorités locales et cantonales, lors d'une assemblée réunissant l'ensemble des directeurs des entreprises de transports des cantons de Vaud et de Fribourg.

Dans son allocution de bienvenue, M. le syndic Patrick Gavillet a retracé le suivi des travaux réalisés en gare de Lucens. «Un pari un peu fou» selon lui, qui consistait à passer à la cadence d'une demi-heure, en conservant un trafic mixte, voyageurs et marchandises, le tout sur une voie unique. Huit mois de travaux ont permis de construire de nouveaux quais, des rampes d'accès et un passage sous voie, tout en apportant diverses améliorations techniques dans les gares de Lucens et d'Ecublens-Rue. Il a vu dans cette volonté d'intégrer la ligne de la Broye dans le RER Vaud une alternative à la route, ainsi qu'une réponse à la forte expansion démographique régionale. 14 millions de francs ont été investis dans ces travaux.

Mme Nuria Gorrite, conseillère d'Etat vaudoise, a déclaré que le nouvel horaire comprend de multiples améliorations sur l'ensemble du territoire. La présence des directeurs de toutes les entreprises de transports publics régionaux était bien l'exemple du maillage indispensable de ces services. Pour M. Jean-François Steiert, conseiller d'Etat fribourgeois, la nouvelle cadence horaire complète harmonieusement



Un huissier accompagne Mme Gorrite et M. Steiert, conseillers d'Etat gj



L'harmonie L'Abeille gj

celle que connaît déjà la ligne Yverdon - Payerne - Fribourg. Plusieurs orateurs sont ensuite intervenus pour se féliciter de l'avancée remarquable des transports publics régionaux, une réponse bienvenue aux besoins des clients et à l'économie régionale.

Une fête a été organisée en gare de Payerne, avec des découvertes et des animations. Un train exposition a reçu de nombreux visiteurs, de même que la présentation du chargement des betteraves. Vers 11h, en gare de Lucens, une rame «Domino» a été baptisée au cham-

pagne du nom de *L'Arbogne*. L'Harmonie L'Abeille a donné le ton et les deux Conseillers d'Etat ont souligné que le nom de l'Arbogne est un signe évident de l'amitié et de la collaboration inter-cantonale.

Le nouvel horaire de la ligne CFF implique de nombreuses adaptations pour les services de bus. Un bémol toutefois, des changements de trains sont encore prévus à Palézieux, mais par contre la correspondance avec les trains InterRégio est facilitée. De même, il n'y aura plus de changement à Payerne en direction d'Avenches et de Morat.

Les TL améliorent leur offre dès le 10 décembre

La ligne 62 (Epalinges, Croisettes - Moudon Gare) verra ses fréquences renforcées et son parcours légèrement modifié. En effet, la desserte de La Râpe par la ligne CarPostal 383 permet d'offrir aux clients une desserte au quart d'heure à l'heure de pointe du matin (au lieu de 20 à 30 min.) En outre, le premier départ de Moudon en semaine se fera à 05h40 au lieu de 6h06. A l'heure de pointe du soir, la fréquence se fera au quart d'heure entre Epalinges et Mézières et passera de 80 min. à 60 min. en soirée. Le week-end, un passage de bus chaque heure, contre 60 à 80 min. actuellement.

Pour CarPostal, dont le secteur est en mains de l'entreprise Faucher de Moudon, l'augmentation de la cadence a nécessité l'engagement de 12 chauffeurs supplémentaires.

[G. Jaquenoud]

Plus d'infos:
cff.ch/rer-vaud
carpostal.ch/broye
tpf.ch



M. Patrick Gavillet, syndic de Lucens gj

MOUDON

Actualité

Braquage au Café de la Banque

• **Lundi 27 novembre au soir, aux alentours de 22h25, un individu a menacé d'une arme les tenanciers de l'enseigne. Alors qu'ils s'apprétaient à fermer, un homme est entré dans l'établissement. L'arme était factice. L'individu qui court toujours s'est fait remettre le contenu de la caisse. La police mène l'enquête.**

Jocelyne Lapostolle tient le restaurant depuis près de 11 ans. Ce lieu bien apprécié des Moudonnois pour son accueil et son excellente cuisine a été braqué pour la première fois. Jocelyne et son compagnon Jean Bart fonctionnent en binôme et leur gentillesse est reconnue à des kilomètres à la ronde. Originaire d'Yverdon, la patronne des lieux a eu le coup de cœur pour cette ville et



▲ Le lieu du braquage aba

Libre opinion

Cette rubrique n'engage pas la rédaction

Après le Conseil communal Le commentaire

• Lorsque les installations du Tennis-Club ont été déplacées de la route de Siviriez (Pétanque actuelle) à la zone du Champ-du-Gour, il y a bon nombre d'années déjà, les activités du club ont largement diminué. Elles se retrouvent à l'heure actuelle complètement délaissées. Seule une poignée de fidèles tapent encore quelques balles, leurs véhicules stationnant vers la buvette du club, malgré l'interdiction formelle de circuler sur le chemin de la piscine. Pour deux raisons, à mon sens, majeures:

1. Le parking situé à plus de 200 m des installations
2. L'endroit peu adapté du fait d'une zone peu ensoleillée et soumise très tôt à l'humidité de la Broye en soirée. D'ailleurs, le FC avait créé là-bas un terrain d'entraînement de délestage qui n'a jamais été utilisé.

Il risque d'en aller de même avec la Pétanque, société pour laquelle la Commune veut engager des frais importants avec la construction d'un local et de 12 (???) pistes de jeu. Quoi de plus sympa, voyant les copains disputer une partie de boules au soleil couchant après le boulot, que de s'arrêter pour en faire une avec eux? Dans ce sens, une solution aurait pu être envisagée: la rénovation (somme toute assez légère) de l'ancien stand de tir, près duquel la place pour quelques pistes

est largement suffisante. Avec plusieurs avantages, entre autres:

1. La proximité immédiate du centre-ville (après tout, en France, ne joue-t-on au centre du village?)
2. L'abondance de places de parc à proximité
3. La possibilité d'installer sur les surfaces de jeu la patinoire en hiver dans un endroit facile d'accès (même à pied)
4. L'occupation d'un bâtiment qu'il faudra un jour ou l'autre de toute façon rénover, assainir... ou démolir
5. Ainsi rénové, la possibilité d'en faire un local à disposition pour d'autres manifestations (par exemple Abbaye ou trial vélo)
6. ... et une situation dans un secteur où les activités en soirée ne provoqueront pas de nuisances sonores pour les voisins situés en-dessus.

Malgré la décision du Législatif de ce mardi, un délai de réflexion devrait s'imposer et permettre d'envisager une solution plus adéquate... Ou alors, on supprime le Parc aux Biches, on rénove le jardin d'enfants, on installe le «Streetworkout» (pour les jeunes, souvent situé en pleine ville ailleurs) et la Pétanque (pour les plus grands) avec un coin buvette/technique et l'on crée ainsi une vraie zone de détente au centre-ville et au bord de la Broye. Mais là ce n'était qu'une idée!

[Luc Baer, Moudon]

les Moudonnois l'ont très vite adoptée. «Je n'ai jamais ressenti d'insécurité à Moudon», déclare-t-elle. A tel point que lorsque l'individu a pénétré dans le café lundi soir, elle a cru à une plaisanterie. L'homme est entré très calme et sûr de lui. Il a dit «Bart, donne moi l'argent». «Je croyais qu'il s'agissait d'un copain qui nous faisait une blague. Jean a ouvert la bourse, toujours sur le ton de la plaisanterie. C'est quand j'ai vu l'homme sauter par-dessus le comptoir que j'ai compris. Par instinct, je lui ai bondi dessus, regrette Jocelyne. Il m'a frappée avec son arme, m'envoyant sous le banc de l'autre côté de la pièce». Une réaction non calculée qui aurait pu être dramatique, reconnaît-elle, mais ce restaurant c'est toute sa vie. Heureusement, il n'y a pas eu de grandes

séquelles physiques. L'homme a vite déguerpi laissant traîner le chargeur de l'arme saisi par la police qui est arrivée quelques minutes plus tard sur les lieux. «A ce moment-là nous avons compris que l'arme était factice. Je suis indépendante et travaille plus de quinze heures par jour pour faire tourner le restaurant». Jocelyne n'a pas eu le cœur de laisser s'envoler le fruit de son travail.

Fort heureusement les papiers que contenait la bourse ont été retrouvés éparpillés quelques rues plus loin. Quand au montant dérobé, il ne s'agit que de quelques francs, contrairement aux montants annoncés dans la presse. Jocelyne est d'ailleurs outrée de voir comment la presse s'est emparée de l'incident colportant de fausses informations. «Seuls les journalistes de *La Liberté* ont été à la hauteur de leur travail journalistique, les autres quotidiens nous ont porté préjudice». Plus que le choc même du braquage, c'est la réaction des gens sur Facebook et les mensonges écrits dans la presse qui l'ont remuée. Fort heureusement, elle a également reçu des messages de soutien, des personnes bienveillantes qui veulent s'assurer qu'elle et Jean vont bien.

Aujourd'hui Jocelyne veut tourner la page et ne souhaite plus revenir sur l'incident. Alors si vous voulez leur manifester votre compassion, allez plutôt goûter aux plats savoureux du Café de la Banque, pour cela Jocelyne et Jean vous accueilleront toujours la porte grande ouverte!

[Afaf Ben Ali]

MOUDON

EMS l'Oasis

Fête de l'Avent

• Organisée pour les habitants de l'Oasis et leurs familles, cette traditionnelle fête de l'Avent a connu un beau succès puisque ce sont plus de 280 convives qui ont partagé un menu festif et raffiné de qualité. Qu'on en juge plutôt:

- Ravioles de foie gras*
- et crème de champignons*
- Ballotine de dinde farcie, rôtie*
- dans son jus et marrons glacés*
- Crêpes Vonnassiennes*
- et fagots de haricots verts*
- Mandarine givrée et son biscôme*

Comme chaque année, tous les collaborateurs de l'Oasis ont joué le jeu avec beaucoup d'élégance et de gentillesse, en accordant beaucoup d'attention aux habitants et aux

membres de leurs familles venus festoyer avec eux. Ces retrouvailles au moment des fêtes sont à coup sûr un vrai bonheur pour toutes celles et ceux qui séjournent dans un EMS et qui ont besoin de ces contacts privilégiés avec leurs proches.

[Donaly]



L'Oasis sous une neige de circonstance yg

SPORT

Cyclisme

Ecole de cyclo-cross d'Oulens-sur-Lucens

Le village abrite le Centre romand de formation au cyclo-cross.

• Une piste idéale, de nouveaux obstacles à franchir et une ambiance sportive et conviviale.

Chaque mercredi soir, de mi-septembre à fin décembre, le Centre de formation est ouvert. A la sortie du village, M. Jacques-André Rey, lui-même passionné de cyclisme, met à disposition un terrain de pâturage éclairé, tout en ouvrant la porte de sa grange pour abriter les participants. Le mercredi 29 novembre dernier, M. Daniel Genet, responsable du Centre, a présenté les installations et donné l'occasion de suivre l'entraînement d'une dizaine de jeunes sportifs de 10 à 14 ans, la catégorie Ecoliers.

Ils sont jusqu'à 40, les sportifs qui viennent s'entraîner durant une heure à une heure et demie à leur



Les participants à l'entraînement gj



Loris Rouiller, champion d'Europe junior gj

discipline favorite dans ce centre. Membres de l'Association romande de cyclo-cross, son président, M. Josselin Goy, a précisé que l'entraînement porte essentiellement sur la gestion des conditions souvent difficiles des parcours. La saison est relativement courte, de mi-septembre à fin décembre, mais elle comprend six courses régionales et trois nationales. Les 9 et 16 décembre verront se dérouler des courses régionales.

Le Centre est ouvert à tous, gratuitement pour les écoliers, une finance de Fr. 35.- étant deman-

dée par saison pour les adultes. Le Centre est fier de recevoir Loris Rouiller, champion d'Europe junior de la discipline. Une discipline exigeante, pratiquée par tous les

temps, même sous la neige et qui oblige parfois à dégivrer les dérailleurs!

[G. Jaquenoud]

Renseignements:
M. Daniel Genet, 079 792 62 48

Réclame



**Hôtel-Restaurant
du Chemin-de-Fer**

Place Saint-Etienne 4 1510 Moudon Tél. 021 905 70 91 Fax 021 905 70 92

Action:

Filets de perches meunière

Du 4 au 23 décembre

«Les Huîtres» selon arrivage

Idee: un bon-cadeau pour Noël

Sur réservation 021 905 70 91

SPORT

Handball

Avec le HC Moudon

**D3 Moudon - Crissier II
25-25 (16-12)**

• L'occasion était belle d'engranger deux points supplémentaires. Hélas, une baisse de régime en fin de partie oblige les dames du HC Moudon à partager l'enjeu!

Nos Dames auraient voulu enchaîner sur la bonne performance du week-end dernier et enfin ajouter une nouvelle victoire à leur palmarès. L'adversaire du jour était à leur portée puisque cette équipe est l'actuelle lanterne rouge du groupe. Au début, tout va bien. L'équipe de Moudon prend le match en main, 9-4 à la 18^e minute. Puis, le jeu s'équilibre jusqu'à la mi-temps. Quelques signes inquiétants font alors réagir le coach. Il prédit une bataille rude et incertaine si l'équipe locale ne parvient pas à creuser l'écart dès le début de la seconde période. Il demande plus d'engagement, de concentration et de clairvoyance, en particulier en défense. Durant cinq minutes, ce concept semble fonc-

tionner, Moudon agrandit son avance à 20-14. Hélas, une fois de plus, la machine s'enraie. 2-8 en dix minutes et l'égalité est rétablie entre les deux équipes. Maintenant, ce sont les Crissieraises qui dominent, elles viennent de se sauver d'une situation qui semblait perdue. Les Moudonnoises, au contraire, ne savent plus où est devant et derrière. Tout est à craindre, la défaite se dessine pour l'équipe locale. Mais, personne ne parvient à prendre l'avantage et le match se termine sur le score final de 25-25, le jet de 7m accordé à l'équipe locale après la fin du temps réglementaire ayant été arrêté de belle manière par la gardienne de Crissier.

Composition de l'équipe de Moudon: Christine Amaudruz (3), Sarah Baur (2), Rachel Besson (5), NoëlieChenevard (1), Florence Deschenaux (3), Noëlle Jaquier, Lucie Lin (1), Muriel (GB), Andrea Marques (1), Clarissa Picciola (2), Dyane Sandoz (6), Yelena Spack (1).

[JF Périsset]

GROUPE SUISSES-ÉTRANGERS

Samedi 2 décembre

Journée découverte en «Sibérie»...

• Le Groupe Suisses-Etrangers de Moudon et région, sous l'impulsion du président Jakup Isufi et du membre Luis Alipio, a décidé de renouer avec la tradition, soit organiser un périple afin de mieux connaître un «coin du pays», information destinée aux étrangers d'abord, aux Suisses aussi.

L'originalité était d'autant plus présente ce samedi écoulé qu'au départ de Moudon la bise était certes froide, mais moins qu'à l'arrivée à... La Brévine, appelée la «Sibérie» helvétique. Fort heureusement, l'accueil y fut chaleureux, tant par les propos de bienvenue enthousiastes adressés par le conseiller communal Jean-Maurice Gasser que ce thé chaud qui permit aux participants de se dévêtir quelque peu.

Un autre point «chaud» de la balade fut sans conteste la visite commentée des Mines d'asphalte de la Presta. Situées dans le Val de Travers, elles s'étendent sur plus de cent kilomètres de galeries. Leur exploitation débuta en 1711 pour se terminer en 1986, faute de matière première. Substance proche du pétrole et mélangée à du calcaire, l'asphalte fit les beaux jours de la région avec plus de deux millions de tonnes de matériaux excavés. Fait historique intéressant, c'est le savant grec Eyrini d'Eyrinis qui découvrit le gisement, quant au chocolatier (!) Philippe Suchard, il en aura été l'un des premiers ambassadeurs probants.

Nul doute que jeunes (ils étaient nombreux) comme moins jeunes auront pu compléter leurs connaissances sur la Suisse grâce à cette escapade et se convaincre aussi que, malgré les conditions météo polaires, la chaleur collective dégagée par une telle initiative dépasse largement celle du poêle, s'ils étaient restés «chez eux»!

[CV]



Dans les Mines d'asphalte de la Presta, Jakup Isufi et Luis Alipio, organisateurs cv



Froid dans la «Sibérie» helvétique mais chaud dans les cœurs

CV

EXPOSITION

Syens hier et Syens aujourd'hui

A découvrir

• Samedi dernier, une foule de Syensois et de passionnés d'art a pris le chemin des locaux de l'Atelier-Galerie du Carolin afin d'assister au vernissage de l'exposition préparée avec grand soin par Daniel Rapisardi, artiste-peintre et sculpteur domicilié dans la commune.

Au printemps 2017, Pierre Ballif, municipal à Syens, s'est approché de Daniel Rapisardi pour lui proposer de travailler sur le passé du village dans l'objectif de rassembler les anciens et raviver leurs souvenirs.

Afin de récolter des photos d'époque et des tableaux privés, il s'est rendu chez plusieurs habitants qui se sont prêtés au jeu et ont mis à disposition leurs trésors familiaux.

Lors du vernissage, le samedi 2 décembre, Daniel Rapisardi a donc présenté ses différents travaux aux visiteurs très curieux et vivement intéressés. À 16h00, les «Coucous de Syens» ont interprété quatre chansons décrivant la vie dans les villages vaudois, reprises en chœur par l'assemblée.

Les discussions allaient bon train, les anecdotes et les souvenirs des

anciens ont été évoqués, confrontés. Certains ont même eu recours à une loupe afin de mieux discerner les différentes personnes sur les photos.

Durant quelques heures, la vie à l'ancienne a repris dans cette galerie. Les visiteurs ont été ravis et ont passé un excellent moment culturel et convivial.

Cette exposition est encore visible

le vendredi 8 de 17h30 à 20h et le samedi 9 de 14h30 à 17h. N'hésitez pas à vous y rendre, osez pousser la porte de cette galerie, vous y serez très bien accueillis.

[MG]

Atelier-Galerie du Carolin
Rue du Village 24
1510 Syens
www.ateliergalerieducarolin.ch



Jean-Michel Léchaire (chant) - Daniel Rapisardi (artiste peintre) - Pierre Ballif (piano) - Caroline de Sybourg (chant) et Thierry Rochat (contrebasse) mg

CURTILLES

Tradition

Le bûcher des merveilles

Les 2 et 3 décembre derniers, le bûcher de Prévondens a ouvert sa porte sur un mini-marché de l'Avent.

• Marianne Luder et Blurette Wicht ont préparé de belles décorations pour le temps de l'Avent et les fêtes de fin d'année, des compositions florales tirées des feuilles persistantes de la forêt et des derniers jardins et vergers d'automne. Une délicieuse soupe à la courge accompagnait les crêpes d'Alexandra Streit, avec le pain artisanal de Rachel Bühler.

Ce bûcher qui s'ouvre deux fois l'an, pour Noël et pour Pâques, ranime des souvenirs d'enfance, de campagne perdue, des odeurs de thé et de pâtisseries. Le temps qui s'arrête, un moment d'éternité.

[G. Jaquenoud]



Mme Marianne Luder

gj

LUCENS

Samedi 2 décembre

Arrêt sur image

• La vente des couronnes de l'Avent par l'APE (Association des Parents d'Elèves de Lucens) a connu un beau succès. Plus de 40 décorations ont été vendues au matin du samedi 2 décembre.

[G. Jaquenoud]



Le stand de l'APE

gj

LUCENS

Ce week-end

Soirées de gymnastique

• Depuis la pause estivale, les membres de la société mouillent le maillot afin de vous présenter leur spectacle de fin d'année dont le thème est: «L'EAU».

Côté décors, tout baigne, nos Picasso se sont amusés à créer un univers féérique à travers l'eau. Fini les pieds en éventail, les moniteurs ont plongé dans leur imagination afin de dévoiler leurs magnifiques tableaux.

Petits et grands vous convient les 8 et 9 décembre 2017 à la Grande Salle de Lucens, portes à 19h00, spectacle 20h00. Entrée: 0-6 ans gratuit, 6-16 ans 8.- et 16 ans et + 15.-. Snacks, pâtisseries, buvette, bar, tombola à tirage direct.

[Pour le comité soirée:
B. Chevalley]

www.fsg-lucens.ch

L'équipe décors



CORCELLES-LE-JORAT

Vendredi 1^{er} décembre

Assemblée générale du Moulin

• Corcelles-le-Jorat avait revêtu son blanc manteau pour accueillir, vendredi dernier, l'Assemblée générale ordinaire de la Société coopérative du Moulin agricole à la salle de la Châtelaine, devant 43 membres et quelques invités.

Le président Christian Ramuz a conduit cette assemblée de main de maître. Le comité in corpore a été réélu sans opposition et par applaudissements. La Société fonctionne depuis 1902. Un des membres a été exclu de la Société.

Le Moulin a nécessité de récentes substantielles transformations et nouvelles installations. L'informatique et la numérisation répondent en flot continu. Si un problème est détecté, le fournisseur peut intervenir en temps réel, sans nécessairement se déplacer. Depuis que les nouvelles installations sont en fonction, il est à noter une augmentation de production d'environ 30% dans la plupart des secteurs. En plus, la récente récolte céréalière a été très bonne.

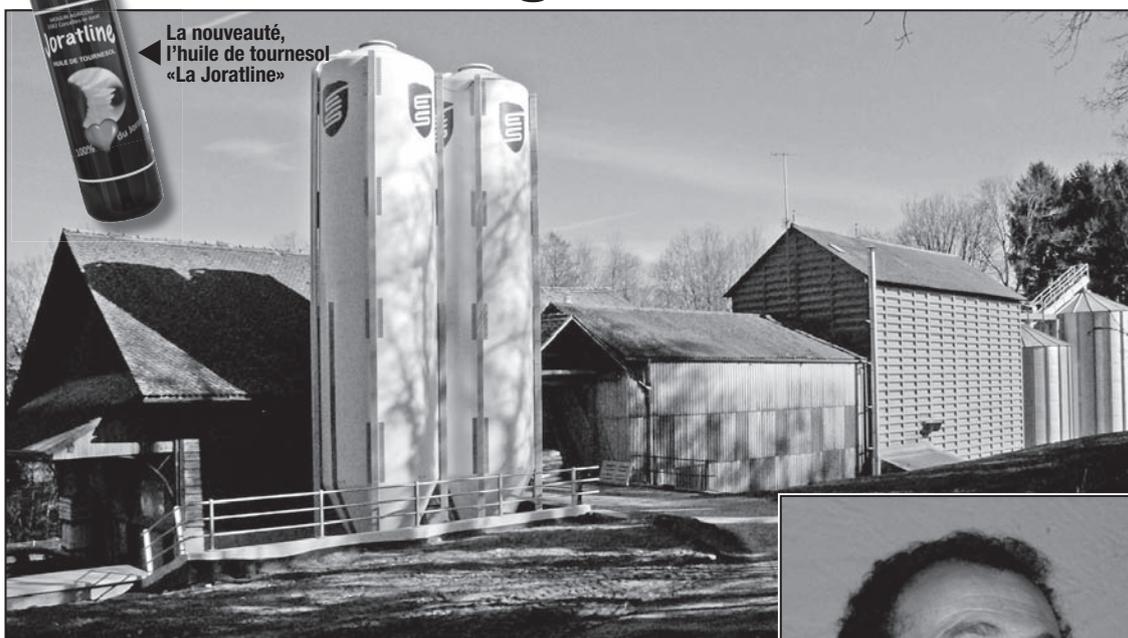
Les comptes ainsi que la gestion n'ont pas rencontré d'opposition. Les investissements (plus de 700'000 francs) sont maîtrisés et la Société dégage un léger bénéfice d'environ 12'000 francs.

Une nouvelle huile de tournesol pressée à froid vient de voir le jour sous le label «Joratline Moulin Agricole de Corcelles-le-Jorat».

A cette occasion, le comité a invité Jacques Demierre, secrétaire de IP-SUISSE symbolisé par le sigle de la Coccinelle, pour donner une conférence. IP-SUISSE est une association d'agriculteurs et d'agricultrices produisant sur leurs exploitations familiales des aliments pour notre besoin quotidien en respectant les règles en matière de protec-



La nouveauté, l'huile de tournesol «La Joratline»



Le moulin de Corcelles-le-Jorat

tion des animaux et de la nature. La production IP-SUISSE (Production Intégrée) est sans OGM et renonce en grande partie à l'utilisation de fongicides et de pesticides. Les animaux détenus dans les exploitations IP-SUISSE peuvent vivre dans leur mode de vie naturel et profitent des sorties en plein air ainsi que d'un affouragement sain.

La très grande majorité de l'assistance a apprécié par ses applaudissements cette conférence de Jacques Demierre. L'Assemblée s'est terminée par le traditionnel repas très bien servi dans la «Grande Salle» de Corcelles.

[Alain Bettex]

Le président Christian Ramuz



MÉZIÈRES

8 et 9 décembre

Petit marché pour grande cause

• Petit marché par sa taille, puisqu'il se tiendra dans la salle de paroisse de Mézières récemment repeinte et réaménagée avec goût. Grande cause, puisque la somme récoltée ira directement au centre thérapeutique ASHA BENGAL pour enfants handicapés en Inde, à 40 km de Calcutta. L'une des artisanes de ce marché de Noël y travaille comme physiothérapeute bénévole occasionnellement (ce n'est pas la porte à côté!); elle est connue dans notre région, c'est Mme Christine Vernier et le groupe de créativité entre femmes auquel elle appartient a à cœur d'aider financièrement ce centre.

A Mézières, le 8 décembre de 11h à 13h et de 16h à 20h, une dentelière sera à l'œuvre; ne manquez pas l'occasion de la rencontrer. Le lendemain 9 décembre, le marché sera ouvert de 10h à 15h.

L'an passé, la première bougie avait été soufflée et l'équipe «Faisons dans la dentelle... mais pas seulement» s'est remise au tra-

vail dare-dare! Avec les dentelles reçues, ces dames ont confectionné des décorations pour Noël: boules, cartes, pochettes, linges, cadres ou photophores. Comme elles sont sensibles au recyclage, de petits sacs pour achat en vrac ont vu le jour. Un peu de tricot et une brocante animeront également la salle de paroisse. Bien sûr, autour d'un thé de Noël ou

autre boisson et gâteau, chacun(e) sera à l'aise pour deviser, partager des idées, se réchauffer le cœur au besoin, acquérir des objets allant de Fr. 2.- à Fr. 200.- et souffler la deuxième bougie!

La maison de paroisse est accueillante, elle vous attend.

[Martine Thonney]



Le meunier Antonio Ferreira



Lors de l'édition 2016

MÉZIÈRES

Samedi 16 décembre à 20h au temple

Concert pour le temps de l'Avent



Le chœur mixte La Pastourelle

• Le temps de l'Avent est propice au recueillement; il nous invite aussi au partage. C'est dans cet esprit que nos deux ensembles, le chœur mixte La Pastourelle de Cheyres et l'Orchestre de Chambre de la Broye, invitent chacun à entrer en musique dans l'esprit de Noël.

Nous nous réunissons pour un concert qui aura lieu le samedi 16 décembre à 20h au temple de Mézières (VD), village où résidait le chef fondateur de l'Orchestre de Chambre de la Broye, M. Istvan Nagy. André Denys, chef du chœur, et Elia Fischer, chef de l'orchestre, se relayeront au pupitre.

Au programme, des chants traditionnels de Noël. Mais aussi le merveilleux *Laudate Dominum* de Mozart, avec Gisela Straub, soprano, ainsi que des extraits de la très chantante *Messe en sol* de Schubert. Mendelssohn et Gershwin sont également au programme. Choristes, violons et violoncelles vont donc unir leurs voix pour servir des compositeurs d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui.

La musique partagée est propice aux belles rencontres. Venez donc nous rejoindre pour vivre ensemble ce moment. L'après-concert, organisé dans le temple, nous permettra à tous, public et musiciens, de nous retrouver autour d'une collation. Entrée libre, collecte.

[LB/AD]



Orchestre de chambre de la Broye

JORAT-MENTHUE

Conseil communal

Le bâtiment de l'Emetteur aurait-il trouvé son futur locataire?

• Le Conseil communal de Jorat-Menthue s'est réuni à Villars-Tiercelin pour sa dernière séance de l'année le 4 décembre sous la présidence de Frédy-Daniel Grossen. Le budget 2018 est accepté à l'unanimité et le préavis concernant l'adoption de la zone réservée selon l'art. 46 LATC est accepté avec deux amendements.

L'adoption du préavis N° 14 - Levée des oppositions et adoption de la zone réservée a suscité un vif intérêt. De nombreuses discussions ont eu lieu avant d'aboutir à son acceptation moyennant deux amendements. Reste un goût amer au sein du Conseil: «Il faut bien passer par là, on n'a pas le choix». Pour rappel, la Commune de Jorat-Menthue, dont le bilan des réserves

en zones à bâtir est excédentaire, se doit de réviser son plan général d'affectation (PGA) avant 2021. L'objectif de la zone réservée est de permettre à la Municipalité de Jorat-Menthue de réviser son Plan général d'affectation conformément à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et aux directives cantonales en la matière. Les membres du Conseil concernés par des parcelles se sont récusés.

Le bâtiment de l'Emetteur de Sottens, racheté par la commune de Jorat-Menthue il y a plus de trois ans, se cherche toujours un locataire. Si la partie nord pourrait être aménagée pour les locaux de l'administration de la Commune, la partie sud est destinée à accueillir un locataire. La disposition des locaux, les accès et la hauteur des pièces ne laissent pas grande lati-

tude à son affectation. Après un premier projet (destiné au stockage de données informatiques) qui n'a malheureusement pas abouti, une nouvelle proposition est sur la table. La fondation CADRATIN, atelier typographique, pourrait occuper l'espace en l'état. Une solution qui répondrait aux attentes de la Municipalité qui a eu le temps de bien étudier la question et la faisabilité dans un bâtiment limité dans ses accès et figurant au Patrimoine. Le but est d'utiliser au maximum la surface tout en privilégiant un seul locataire. La Municipalité répondra à un postulat déposé par un membre du Conseil et présentera un état des lieux détaillé.

Les séances 2018 auront lieu les 19 mars, 11 juin, 1er octobre et 10 décembre.

[Dany Schaer]

ÉCHALLENS

Dimanche 3 décembre

Jorat Gospel et Lè Dzoyà font église pleine

• Un concert dont on se souviendra! Dimanche dernier, l'église catholique St-Jean était au cœur de la fête de l'Avent. Un concert a réuni

deux chœurs et deux directeurs à la fois différents et si semblables dans leur passion pour l'art vocal.

Chants de l'Avent et de Noël au répertoire du chœur mixte Lè Dzoyà (les joyeux, en patois), sous la direction de Charly Torche, et Gospels & negro spirituals au rythme d'Hermann Niklaus et son ensemble vocal avec au piano Pablo Sanz. Un superbe concert qui s'est terminé sur un *Yésu azali awa*, soliste Babette, dans une ambiance survoltée et un public conquis qui, en écho aux choristes, a chanté Douce nuit pour le final.

[Dany Schaer]

www.ledzoya.ch
et www.joratgospel.ch



Les deux ensembles réunis pour le final



ds Les deux directeurs Hermann Niklaus et Charly Torche ds

PÉRIODE DE L'AVENT Prochains concerts

Intervalles, le chœur d'Ecoteaux, une année après

• Pendant cette période de l'Avent, l'ensemble vocal Intervalles propose deux concerts pour chœur et orgue. Le premier aura lieu au temple de Peney-le-Jorat le lundi 11 décembre à 20h et le deuxième, aussi à 20h, le jeudi 14 décembre au Temple d'Oron-la-Ville.

chestre à la Haute Ecole de Musique de Berne.

Fort d'une vingtaine de chanteurs provenant des cantons de Fribourg et de Vaud, l'ensemble vocal Intervalles se caractérise surtout par son amitié. Le petit ensemble poursuit son exploration d'œuvres classiques avec un programme diversifié composé de pièces profanes et religieuses allant de la Renaissance au XXI^e siècle.

Pour ses deux concerts de l'Avent, Intervalles présente des chants de saison comprenant diverses compositions de Bach, Tallis, de Victoria, Elgar, Tchaïkowsky, Vilette, Fauré, Gjeilo et Rutter, entrecoupés de pièces pour orgue solo.

Venez nous écouter et, si le cœur vous en dit, rejoignez-nous en tant que chanteur! Si vous aimez la musique classique et que vous êtes libre le jeudi soir, nous répétons à 20 heures à la salle de gym d'Ecoteaux.

Contact: p.king.rojo@bluewin.ch
- 021 903 27 04 (présidente).

Connue pour son interprétation d'œuvres classiques, la chorale a étendu son répertoire durant cette première année sous la direction de son nouveau chef, Loïc Bera.

Français d'origine, Loïc Bera a fait des études de hautbois avant d'intégrer le Conservatoire Supérieur de Musique de Paris. Ensuite, il a dirigé divers ensembles en Allemagne, lors d'un échange Erasmus à Munich, puis c'est à Lausanne qu'il a découvert la tradition de l'art choral. Actuellement, il dirige plusieurs ensembles vocaux en Suisse Romande, tout en continuant à se perfectionner en direction d'or-

Portrait de la semaine



«Un jeune sportif...»

photo Dany Schaer

CORCELLES-LE-JORAT

Tradition

Dégustation d'automne des vins de la commune



Emmanuel Hug, vigneron, et son épouse avec des membres de la Municipalité yg

• Le samedi 2 décembre dernier, de nombreux amateurs de bons vins se pressaient dans la Grande Salle de Corcelles-le-Jorat pour déguster et acquérir des fameux crus issus des vignobles communaux situés sur le territoire des communes de Grandvaux, Cully et Villette, en Lavaux.

Parmi les vins blancs issus du vignoble corçalin, on peut mentionner les crus suivants: *Le Chasselas Grandvaux*: avec sa robe d'or clair, qui est un vin fruité et harmonieux – *Le Chasselas «Mutins du Baillage»*: issu de parcelles plus en pente, offrant un moelleux et un bouquet tout en finesse – *Le Plan du Rhin (Sylvaner)*: riche, puissant et d'un

bel équilibre – *Le Sauvignon blanc*: fruité et friand, avec une superbe ampleur - Ainsi que *La «Corçaline»*: un vin doux aux arômes de fruits confits.

Les rouges sont également à l'honneur avec des crus très intéressants: *Le Grandvaux rouge*: assemblage de Gamay parfumé avec une légère vivacité de pinot plus corsé, riche, avec de jolis tanins fondus, et une touche de Gamaret et de Garanoir - *Le Pinot noir*, issu de vieilles vignes, élevé douze mois en barrique, donne un vin plus robuste, avec des tanins plus présents. Il atteint toute sa plénitude après 5 à 6 ans de garde - *Le Plant-Robert*, qui est typique de notre région, et produit un vin unique avec son caractère de fruit rouge et de poivre - Enfin le *Merlot*, aux tanins souples et soyeux avec

des arômes de baies des bois et de chocolat.

Une nouvelle spécialité s'est ajoutée aux vins de la commune, soit un marc de Merlot qui enchante les connaisseurs et qui peut également trouver une place de choix pour réaligner certains flambés.

A l'occasion de cette manifestation, la Jeunesse de Corcelles-le-Jorat était également bien présente avec un stand proposant des friandises et autres pâtisseries.

On doit relever qu'une nouvelle fois cette vente des vins de la Commune a connu un magnifique succès et que les caves communales ont été littéralement pillées par des acheteurs séduits par la qualité des vins proposés.

[Donaly]



La Société de jeunesse était bien présente yg

Cinéma du Jorat
1084 Carrouge (VD)

Vendredi 15 déc. à 18h
Samedi 16 déc. à 17h
COCO 10/10 ans 1h50
(animation) de Lee Unkrich

Vendredi 15 déc. à 20h30
Samedi 16 déc. à 20h30
JALOUSE 12/14 ans 1h40
(comédie) de David Foenkinos. Avec Karine Viard, Anne Dorval, Anais Demoustier
Prix des places Fr. 10.-
Attention à l'heure des séances
info@cinema-du-jorat.ch
www.cinema-du-jorat.ch

Pharmacie de service
Dimanche 10 décembre de 11h à 12h
Pharmacie Arc-en-Ciel, Oron-la-Ville
(Le seul et unique numéro de téléphone d'urgence des pharmacies du canton est le 0848 133 133, Centrale téléphonique des médecins de garde)

Etablissements médico-sociaux
L'Oasis, Moudon ☎ 021 905 97 97
La Châtelaine, Moudon ☎ 021 905 25 85

Centre de consultations spécialisé
☎ 021 905 33 33

Médecin de garde ☎ 0848 133 133

CMS ☎ 021 905 95 95

Mamans de jour AMF
(acc. en milieu familial) ☎ 021 557 30 65

Samaritains www.samaritains.com
Olivier Tribolet ☎ 079 447 41 45
Cours sauveur ☎ 0848 848 046

Médecins-dentistes SVM-D-SSO
Urgences dentaires ☎ 0848 133 133

Pomme-Cannelle
Nursery-Garderie ☎ 021 905 33 74

Bibliothèque ☎ 021 905 45 82
Horaire sections jeunesse et adultes:
ma. de 16h30 à 18h30 - me. de 14h à 15h
jeudi de 16h à 18h - vendredi de 9h à 11h

SOS Alcoolisme ☎ 0848 805 005

Fondation L'Epi, 1533 Ménières
Institution pour pers. en www.lepi.ch
difficulté avec l'alcool ☎ 026 668 24 02

ASLOCA Broye ☎ 021 906 60 45

Epicerie du Cœur, Moudon
Rue du Poyet 5 ☎ 078 824 47 27
CCP 60-199549-1 jeudi 18h-20h

Pro Infirmis Vaud ☎ 024 425 10 58

Pro Senectute ☎ 079 486 76 36

Arcades ☎ 026 477 60 60

Aide aux enfants et aux jeunes
permanence 24h/24 ☎ 147

Asthme et Allergie
Entraide ☎ 021 905 64 43

Groupe Suisses-Etrangers de Moudon et région
www.suetmo.ch ☎ 079 281 54 34

Ludothèque Domino Av. de Lucens 1
Lundi 16h à 17h Fermé pendant les
Mercredi 10h à 11h vacances scolaires
Jeudi 16h à 17h
Renseign. ludomoudon@gmail.com

Français en Jeu, Moudon & région
Mauborget 6 moudon@francaisenjeu.ch
lundis 16h30-18h30 ou rdv ☎ 021 905 44 64

Parlons Français Moudon Poyet 3
pfmoudon@gmail.com (1^{er} étage)
perm. lundis 18-19h ou rdv 079 560 19 26

SeMo Broye ☎ 026 477 60 70

AVIVO Broye ☎ 021 905 44 07

Musée du Vieux-Moudon (Rochefort)
Rue du Château 50
Fermeture hivernale
Visite éventuelle pour groupes ☎ 021 905 27 05

Musée Eugène Burnand
Rue du Château
Fermeture hivernale
Visite éventuelle pour groupes sur demande ☎ 021 905 88 66

Paroisse réformée Moudon-Syens
2^e dimanche de l'Avent
Di 10.12 à 10h30 Culte à Bussy

Paroisse protestante Curtilles-Lucens
Di 10.12 à 9h Culte à Brenles
(partagé avec Moudon)

Paroisse du Jorat
Di 10.12 à 9h30 Culte à Montpreveyres
Di 10.12 à 10h45 Culte à Vulliens, cène

Paroisse du Plateau du Jorat
Di 10.12 à 10h Culte à Thierrens

Paroisse catholique Moudon-Lucens
Di 10.12 à 10h Messe à Lucens (portugais)
Di 10.12 à 10h Messe à Moudon

Paroisse de langue allemande
Di 10.12 à 10h Gottesdienst

Eglise Evangélique de Moudon
Di 10.12 à 10h Culte (av. de Prévillé 2)
www.eemoudon.ch

Eglise Evangélique Missionnaire
Di 10.12 Culte (voir eemlucens.ch)
(Av. Louis-Edouard-Junod 6)

Armée du Salut
Di 10.12 à 9h45 Culte en commun à Payerne
(transp. organisé, départ Moudon à 9h10)